

Private Equity

Food & Beverage

FOODXPERT

PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Apport-cession 150-0 B ter

FPCI

Food Invest III

Elevation
Capital Partners

Avertissement

La société de gestion de portefeuille Elevation Capital Partners (la « société de gestion ») attire l'attention des investisseurs sur le fait que la commercialisation du fonds en France a été autorisée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 25 juin 2025 et au Luxembourg le 16 juillet 2025.

Le FPCI Food Invest III, fonds professionnel de capital investissement constitué sous forme de fonds commun de placement de droit français (le « Fonds ») régi par le CMF, est constitué à l'initiative de la « société de gestion ».

Le Fonds n'est pas soumis à l'agrément de l'AMF et peut adopter des règles d'investissement dérogatoires par rapport aux fonds agréés. L'investissement dans le FPCI Food Invest III est strictement réservé à la catégorie des investisseurs avertis répondant aux conditions de l'article 423-49 du Règlement général de l'AMF.

Dans la continuité des deux précédents fonds de capital investissement spécialisé sur le secteur du Food & Beverage, Elevation Capital Partners et FoodXpert lancent un troisième millésime, le FPCI Food Invest III, selon la même stratégie d'investissement.

“

Nous sommes fiers de lancer le FPCI Food Invest III, troisième opus de notre stratégie d'investissement thématique focalisée sur le secteur du Food & Beverage. Cette nouvelle étape confirme le succès de nos deux premiers fonds. Les investissements réalisés reflètent parfaitement nos convictions sur ce secteur en pleine évolution fortement marqué par de nouvelles habitudes de consommation (mobilité, digitalisation de l'expérience client, repas en livraison, recherche d'aliments de meilleure qualité, approche éco-responsable, éthique...). Nous sommes persuadés de la pertinence de cette stratégie différenciante, d'ailleurs encore très peu adressée par les professionnels du Private Equity en France.

Guillaume Donnedieu de Vabres,
Senior Partner d'Elevation Capital Partners

Marc EL ASMAR,
Co-Founder de FoodXpert



Les points clés

1. Investir dans un fonds de capital-développement spécialisé sur le secteur du Food & Beverage

Le FPCI Food Invest III est un fonds de capital investissement dont la stratégie privilégiera des investissements essentiellement en titres de capital émis par des sociétés non cotées, principalement françaises voire européennes (Suisse compris), et présentant selon la société de gestion un fort potentiel de développement en vue de réaliser une plus-value lors de leur cession. L'objectif du Fonds est de faire bénéficier les porteurs de parts d'une rentabilité annuelle nette de douze pour cent (12 %) sur les capitaux investis, en intervenant dans ces opérations. Il ne s'agit que d'un objectif et d'un retour sur investissement envisagé et aucunement d'une garantie. La contrepartie de cet objectif de rendement pourra être une perte en capital (cf. profil de risques).

Le FPCI Food Invest III privilégiera des investissements en capital-développement et capital-croissance, spécialisés sur le secteur de l'industrie alimentaire et des boissons (« Food & Beverage »). Même si les investissements réalisés en France dans ce secteur sont en nette progression en France, particulièrement depuis 2016, et enregistrent de belles perspectives de croissance selon la société de gestion, les investissements restent encore faibles par rapport aux investissements réalisés dans les pays anglo-saxons.

2. Une stratégie d'investissement visant un secteur en pleine mutation, en partenariat avec un expert spécialiste

Le FPCI Food Invest III investira dans des sociétés ayant une activité dans le secteur du « Food & Beverage » qui compte un certain nombre de sous-secteurs parmi lesquels : la restauration, la distribution et l'e-commerce, la production alimentaire et de boissons, le B2B, la Food Tech, etc.

Ce secteur, qui connaît une profonde mutation en raison de changements importants dans les habitudes des consommateurs, est marqué par 4 principales dynamiques :

- demande croissante de transparence et de traçabilité des produits,
- recherche d'un meilleur rapport qualité-prix et essor des régimes spécifiques,
- démarche éco responsable et
- transformation digitale.

Afin de gérer le Fonds au mieux des intérêts des porteurs de parts, la société de gestion poursuit son partenariat stratégique avec FoodXpert, un expert du secteur du Food & Beverage. De plus ce partenariat stratégique permet à la société de gestion, d'une part, d'augmenter son panel d'opportunités d'investissement, d'approfondir ses analyses sur les potentiels de développement de ces opportunités, et d'autre part, de s'appuyer sur un expert du Food & Beverage dans le suivi et l'accompagnement de ces cibles glo-saxons.

3. Un investissement rendu plus accessible grâce aux versements programmés

L'effort d'investissement est lissé sur plusieurs années, permettant de connaître à l'avance le calendrier des appels de fonds à venir :

Montant de l'engagement à régler	
A la souscription	33%
Après 12 mois	33%
Après 24 mois	34%

4. Bénéficier d'une fiscalité optimisée

En contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage telle que définie dans le règlement, l'investissement dans le FPCI Food Invest III permet de profiter d'une exonération d'imposition des produits et des plus-values de cession des parts (IR pour les personnes physiques[1]) et d'un taux d'IS réduit (0% ou 15%) du Régime des plus-values long terme pour les personnes morales[2], sous réserve du respect de certaines conditions.

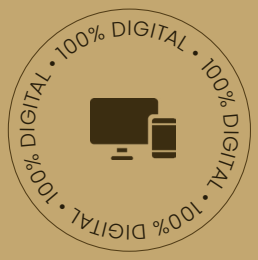
Bénéficier du dispositif de l'apport-cession lors de la cession de votre entreprise

Le Fonds est éligible au dispositif de l'article 150-0 B ter du CGI permettant (sous certaines conditions), en cas de cession des parts/actions d'une entreprise par une société holding, de bénéficier au travers d'un réinvestissement dans le Fonds (remploi des produits de cession) d'un report d'imposition de la plus-value résultant de la cession de ces titres.



Investissement minimum de 100 000 euros[3]

Sauf cas dérogatoire à 30 000 €



Capital investissement

Principalement en titres de capital de sociétés non cotées (actions et actions de préférence)

Fiscalité

- Personnes physiques : exonération de l'imposition sur la plus-value [1]
- Personnes morales : taux d'IS réduit (0% ou 15%) du Régime des plus-values long terme [2]

Sous-jacents

Food & Beverage

Montant cible

30 M€ (15 participations)

Durée du fonds

Jusqu'en 2032
Prorogeable 2 x 1 an

[1] Le produit et la plus-value de cession des parts restent toutefois assujettis aux prélèvements sociaux. Il est rappelé que cette exonération est soumise au respect par l'investisseur personne physique résidente fiscale française, d'un certain nombre de conditions et notamment d'un engagement de conservation de ses parts pendant 5 ans à compter de leur souscription.
[2] Régime applicable aux souscripteurs personnes morales de droit français soumises à l'IS sous certaines conditions pour tout ou partie des répartitions d'actifs du Fonds et des produits de cession des parts du Fonds.
[3] Voir la définition des investisseurs qualifiés dans le règlement du Fonds.

Un secteur en pleine mutation

Le secteur du « Food & Beverage » en France et en Europe est un secteur en évolution importante du fait des changements des habitudes de consommation. Parmi ces nouvelles habitudes, on distingue 4 principaux piliers pour illustrer cette mutation du secteur :

Demande croissante de transparence et de traçabilité des produits

Pour de plus en plus de consommateurs, les notions de transparence et de traçabilité des produits sont devenues essentielles. Le besoin de transparence quant à l'origine des produits est devenu clé. Les acteurs du secteur ont pour responsabilité de proposer des produits sains, de qualité et locaux.

Essor des régimes spécifiques

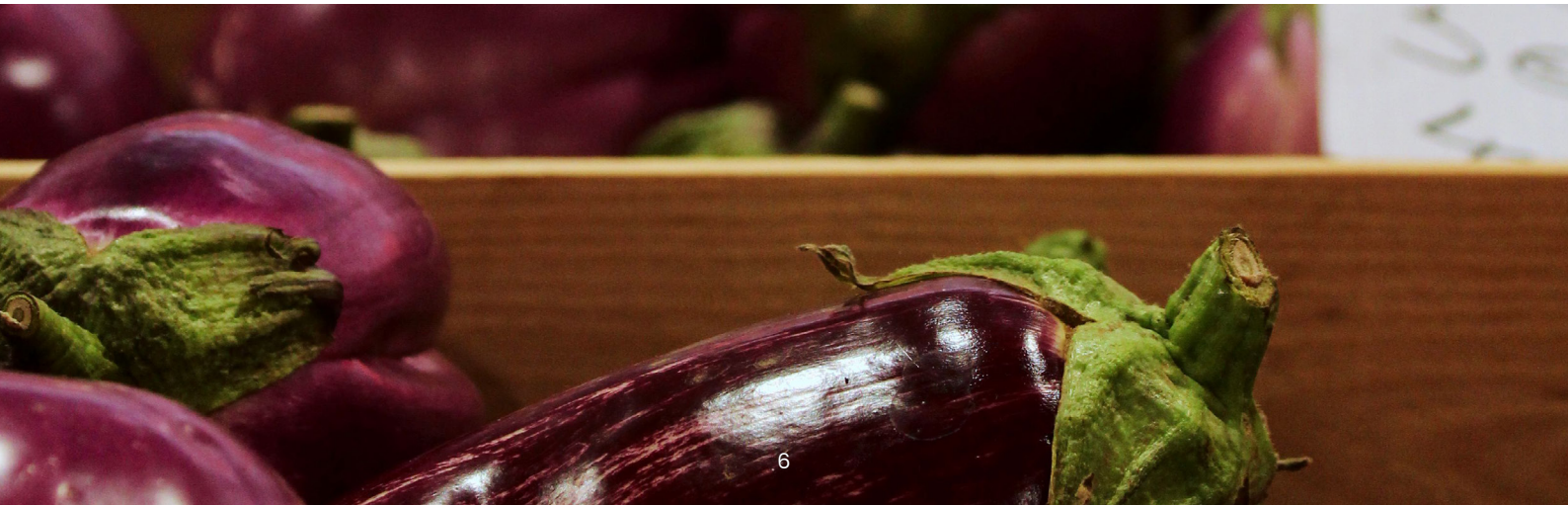
Le « bon pour soi » est de plus en plus imposé par les consommateurs : bio, sans colorants, sans sucres raffinés, sans gluten, etc… essor des régimes alimentaires spécifiques : super aliments, protéines alternatives… recherche d'aliments à valeurs nutritives particulières.

Démarche Eco-Responsable

Des producteurs/fournisseurs en passant par les distributeurs, jusqu'aux consommateurs, sous l'œil attentifs des gouvernements, on dénote une volonté de consommation responsable, locale, minimisant l'empreinte carbone grâce à l'utilisation de circuits courts, , ou encore la volonté de réduire la consommation de protéines animales, gaspillage, l'utilisation du plastique non recyclable…

Transformation digitale

La digitalisation de l'expérience client est omniprésente : plateformes de livraisons prédominantes, forte augmentation du e-commerce, plateformes de réservation, marketing digital, succès du marketing d'influence sur les réseaux sociaux, produits de consommation instagrammables, etc…



Des secteurs cibles diversifiés

Le FPCI Food Invest III a vocation à investir dans des secteurs d'activité habituellement peu adressés par le capital investissement, connaissant une mutation forte des usages et offrant un fort potentiel de croissance selon la société de gestion.

Restauration (Fast Casual [1], Chaînes de pâtisserie, Restauration)

On assiste à l'émergence de lieux de destination (lieux-dits, hôtels lifestyle, Food Court) et de chaînes de restauration innovantes, où l'expérience client autour de l'ambiance, de la décoration, ainsi que la recherche d'une nourriture de meilleure qualité (bio, végétarien, vegan, etc.), à des prix plus faibles, priment. Les usages changent avec la possibilité de consommation sur place, à emporter ou en livraison, et un recours croissant aux outils digitaux (animations marketing, apps, programmes de fidélités, réseaux sociaux, etc.).

La production alimentaire et de boissons

Les changements d'usage des consommateurs ont entraîné des mutations importantes au sein de la production alimentaire avec le renforcement de la part du bio et l'importance apportée à la qualité des produits et à leur traçabilité tout en essayant d'en limiter l'impact écologique associé. On assiste également à une croissance importante de la production de viande végétale et plus généralement de produits vegans. Le secteur des boissons suit la même tendance avec un accent mis sur le bio et la qualité des matières premières. La production poursuit ainsi sa transformation pour proposer des boissons plus saines voire détoxifiantes, sans additifs ou sucres ajoutés. Côté boissons alcoolisées, la montée en puissance de la mixologie incite la production à s'adapter tout en optimisant le processus (cocktails ou jus pré-mixés, etc.).

Distribution et e-commerce

La demande croissante de qualité et de traçabilité des produits, de recherche de circuits courts, d'exigence de responsabilité de la part du consommateur, et de minimisation des déchets, se traduisent par une forte croissance de l'e-commerce alimentaire, des supermarchés bio, et des logisticiens spécialisés en Food&Beverage. L'achat en ligne alimentaire ou de boissons rentre dans les moeurs et les acteurs se spécialisent en gestion digitale, en analyse de données et en logistique automatisée.

Le B2B

Autour des sociétés du secteur du Food & Beverage, opèrent des sociétés dont l'offre est essentielle pour le fonctionnement quotidien et opérationnel de ces premières : équipements techniques de cuisine et de service, packaging pour la vente à emporter ou la livraison, minimisation du gaspillage. Cela constitue un poste important et récurrent de dépenses avec une problématique de coûts et une dimension écologique. Plus récemment ont également émergé des services plus novateurs et collaboratifs avec le principe de cloud kitchen ou de co-cooking.

La Food Tech

La technologie est également un facteur clé de succès dans le secteur du Food & Beverage et permet d'atteindre toujours plus de clients tout en optimisant les délais et les coûts. Des outils tels que des logiciels de caisse digitaux, de réservation ou permettant le click and collect et les livraisons sont indispensables dans le développement commercial des sociétés du secteur. L'innovation dans ce domaine est indispensable afin de répondre au mieux aux nouvelles habitudes de consommation des clients (croissance de la vente à emporter et de la livraison).

[1] Concept de restauration sain, rapide et décontracté

Les investissements cibles

Le FPCI Food Invest III investit, selon l'analyse de la société de gestion, dans des sociétés en croissance aux fondamentaux économiques sains, positionnées sur le secteur du « Food & Beverage » :

Chiffres d'affaires : < **30 M€** (coeur de cible entre 1-20 M€)[1]

Sociétés avec la capacité de générer par la croissance une **importante création de valeur** selon l'analyse de la société de gestion[2]

Rentabilité positive ou **proche de l'équilibre**

Horizon d'investissement cible : **7 ans**

2 M€ en moyenne par opération (compris entre 1 M€ et 5 M€)[3]

France, **UE**, **Royaume-Uni**

Exemples d'opérations réalisées par les deux précédents millésimes selon la même stratégie

vegetalfood	mybeezbox	avekapeti	Gallika
Plateforme de vente en ligne de produits vegan	Solution de bons cadeaux en ligne	Distribution de plats et plateaux repas	Street food Grecque de qualité
junk Group	TACOS	amoseeds	BCHEF
Groupe culinaire de street food	Chaîne de restaurants de French Tacos et Smash burger	Spécialiste des super-aliments Bio	Chaine de fast-food premium

Le Fonds ne sera pas investi dans les mêmes sociétés et pas nécessairement dans les mêmes secteurs d'activité. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

[1] La société de gestion pourra investir dans des sociétés avec un chiffre d'affaires > à 30 millions d'euros.
[2] Pour les sociétés ayant déja un historique et un chiffre d'affaires établi.
[3] Le fonds pourra réaliser des investissements au-delà de ce montant si cela est jugé dans l'intérêt de l'ensemble des porteurs de parts.

FPCI Food Invest : zoom sur deux participations en portefeuille

A titre d'illustration étant rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et notamment de celles du Fonds Food Invest III.



Junk Group, un groupe culinaire de street-food en fort développement avec un positionnement premium.

Activité

Le groupe réunit deux marques fortes : Junk, spécialiste du smash burger et Puffy, marque de cookies. Présentes en France, elles se développent à l'international notamment à Londres.

Objectif de la levée de fonds

Accélérer la croissance du groupe en France et à l'étranger.

Présentation de la société

Fondée en 2021 par Majed Mansour et Wissem Ben Amar, Junk Group est un groupe culinaire qui dispose à date de 19 points de vente physiques en France pour ses marques Junk et Puffy (Paris et Province) et à l'international pour Junk (Londres).

Junk se positionne comme un acteur différenciant sur le marché de la street-food avec un objectif principal : se développer et faire de Junk une marque référence du smash burger d'ici 2030 en se développant sur le territoire français et à l'international

« Nous sommes heureux de notre association avec Elevation Capital Partners et FoodXpert pour l'avenir du groupe Junk. Cette levée nous permet de nous concentrer sur l'essentiel, notre développement en France et à l'international. La qualité et la bienveillance de nos échanges nous ont permis de clarifier notre stratégie et de mieux anticiper les changements du secteur. »

Majed Mansour et Wissem Ben Amar,
Co-Fondateurs de Junk Group



Amoseeds, leader français dans la vente de super aliments et compléments alimentaires Bios

Activité

Le groupe réunit différentes marques opérant dans le secteur des super aliments et compléments alimentaires de qualité.

Objectif de la levée de fonds

Soutenir la croissance du groupe en termes de marques et de marché

Présentation de la société

Lancée en 2019 par Loïc Dibon et Boris Schottey, deux passionnés du bien être et des super aliments, Amoseeds est vendue en ligne et en point de vente via des revendeurs. Nutrilogist, offre de super aliments en marque blanche, ouvre la possibilité à d'autres sociétés de commercialiser les produits sous leur propre marque. Outre le choix de produits de très grande qualité, Amoseeds a recruté des spécialistes en diététique en mesure d'accompagner les clients au plus près de leurs besoins. Depuis son lancement, la société a connu un fort succès en France mais aussi dans différents pays européens.

« Nous sommes très heureux de cette opération qui nous permet de grandir plus vite et de sourcer les meilleurs produits pour la plus grande satisfaction de nos consommateurs européens et leurs bien-être. »

Loïc Dibon et Boris Schottey,
Co Fondateurs d'Amoseeds

Présentation du groupe

ELVEST | UN ENGAGEMENT, DES TRAJECTOIRES

Elvest est un groupe indépendant spécialisé dans la structuration et la distribution de solutions d'investissement innovantes. Depuis 1991, le groupe conçoit et développe, au sein de ses maisons expertes, des solutions à forte valeur ajoutée destinées aux professionnels de la gestion de patrimoine et à leurs clients.

Organisé comme une plateforme d'expertises complémentaires, Elvest couvre plusieurs grandes classes d'actifs, notamment le private equity (Elevation Capital Partners), les produits structurés (Solvest), les solutions d'épargne et de retraite (Tenest) ainsi que des solutions de défiscalisation (Inter Invest Outre-mer).

En accompagnant les stratégies patrimoniales sur le long terme, le groupe a déjà accompagné plus de 28 000 entreprises et financé plus de 6 milliards d'euros d'actifs depuis sa création.

+30 ans
d'expérience dans le financement des entreprises

+1 500
partenaires distributeurs

+72 000
Investisseurs

+250
Collaborateurs

Au 31/12/2025

Elevation
Capital Partners

Transformer l'ambition en progrès

Fondée en 2015 et basée à Paris, Elevation Capital Partners est la société de gestion du Groupe Elvest.

Partenaire engagé aux côtés des entrepreneurs, Elevation Capital Partners les accompagne dans la réalisation de leurs ambitions. Profondément ancrée dans l'économie réelle, elle s'emploie à créer de la valeur à long terme pour ses clients en investissant dans des sociétés, des fonds de capital investissement ou des actifs réels, sélectionnés pour leur potentiel de croissance et de performance. L'innovation, l'engagement et la simplicité guident sa démarche d'investisseur responsable, tournée vers la transformation des défis économiques en opportunités de croissance.

Pour plus d'informations :
www.elevation-cp.com

Private Equity

Prises de participations minoritaires au capital de sociétés non cotées suivant des approches généralistes ou thématiques.

Fonds de fonds

Investissements dans un portefeuille diversifié de fonds internationaux

Real Estate

Acquisitions d'actifs immobiliers physiques.

2015
Date de création

1 Md €
Encours levés

+200
Participations depuis l'origine

+30
Fonds sous gestion

Au 01/07/2026

Un partenaire expert dans le Food & Beverage

FOODXPERT

www.foodxpert.fr

Société de conseil fondée en 2018 par des passionnés de la création de valeur pour le monde de la restauration et des boissons. Grâce à la puissance de son réseau et de son équipe, FoodXpert conseille, accompagne et accélère les acteurs du F&B, à travers 3 métiers :

- Accompagnement clé en main ou à la carte des acteurs du Food and Beverage
- Conseil stratégique pour les investisseurs institutionnels, les family offices et les sociétés de gestion en lien avec l'univers du Food & Beverage
- Capital Investissement

Une **équipe** passionnée par la création de valeur

Un **réseau puissant** qui confère un fort avantage compétitif

Une **expertise** permettant d'allier financement et développement

Une **capacité d'accélération** au travers d'un accompagnement de A à Z

Un **partenariat stratégique** avec des véhicules d'investissement



Modalités d'investissement du FPCI Food Invest III

Souscripteurs



FPCI
Food Invest III

Food & Beverage

Société de gestion
AIFM

- Gestion du Fonds
- Recherche et analyse des opportunités d'investissement
- Décision d'investissement après avoir reçu l'avis du Comité Stratégique du Fonds
- Suivi des sociétés du portefeuille du Fonds
- Décision de désinvestissement et identification d'opportunité de cession après avoir reçu l'avis du Comité Stratégique

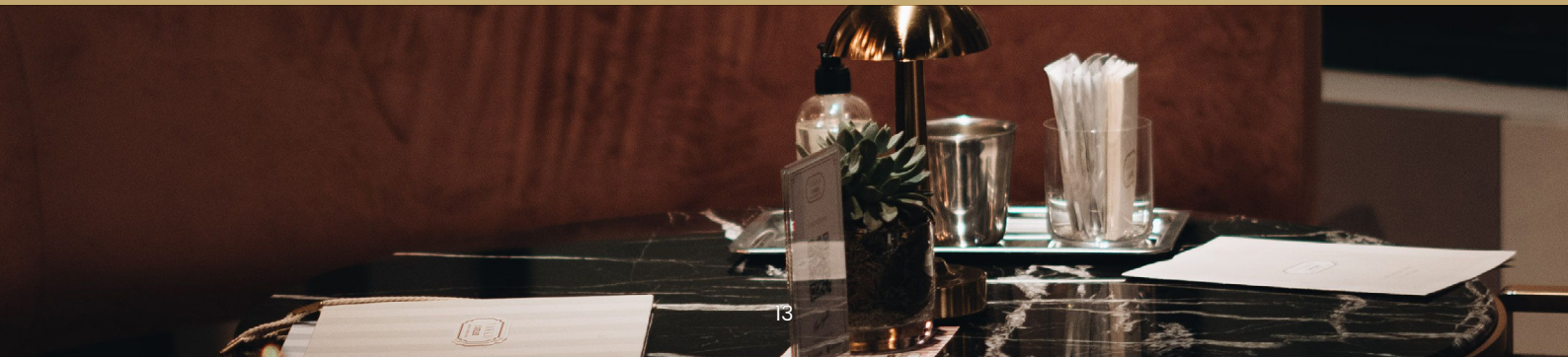
Elevation Capital Partners

Partenaire stratégique

- Expertise sectorielle « Food & Beverage »
- Contribution au sourcing d'opportunités d'investissement
- Participation à la veille de marché ainsi qu'aux analyses des opportunités d'investissement
- Participation au comité stratégique[1]
- Assistance au suivi des sociétés du portefeuille
- Identification et évaluation d'opportunités de cession

FOODXPERT

[1] Le comité stratégique du fonds émet un avis sur les opportunités d'investissement et de désinvestissement.



Stratégie d'investissement

Les gérants d'Elevation Capital Partners s'appuient sur leur savoir-faire en matière de capital investissement, leurs convictions ainsi que sur le partenariat avec FoodXpert dans le secteur du Food & Beverage.



Un fonds investi majoritairement dans un portefeuille d'actions ou actions de préférence

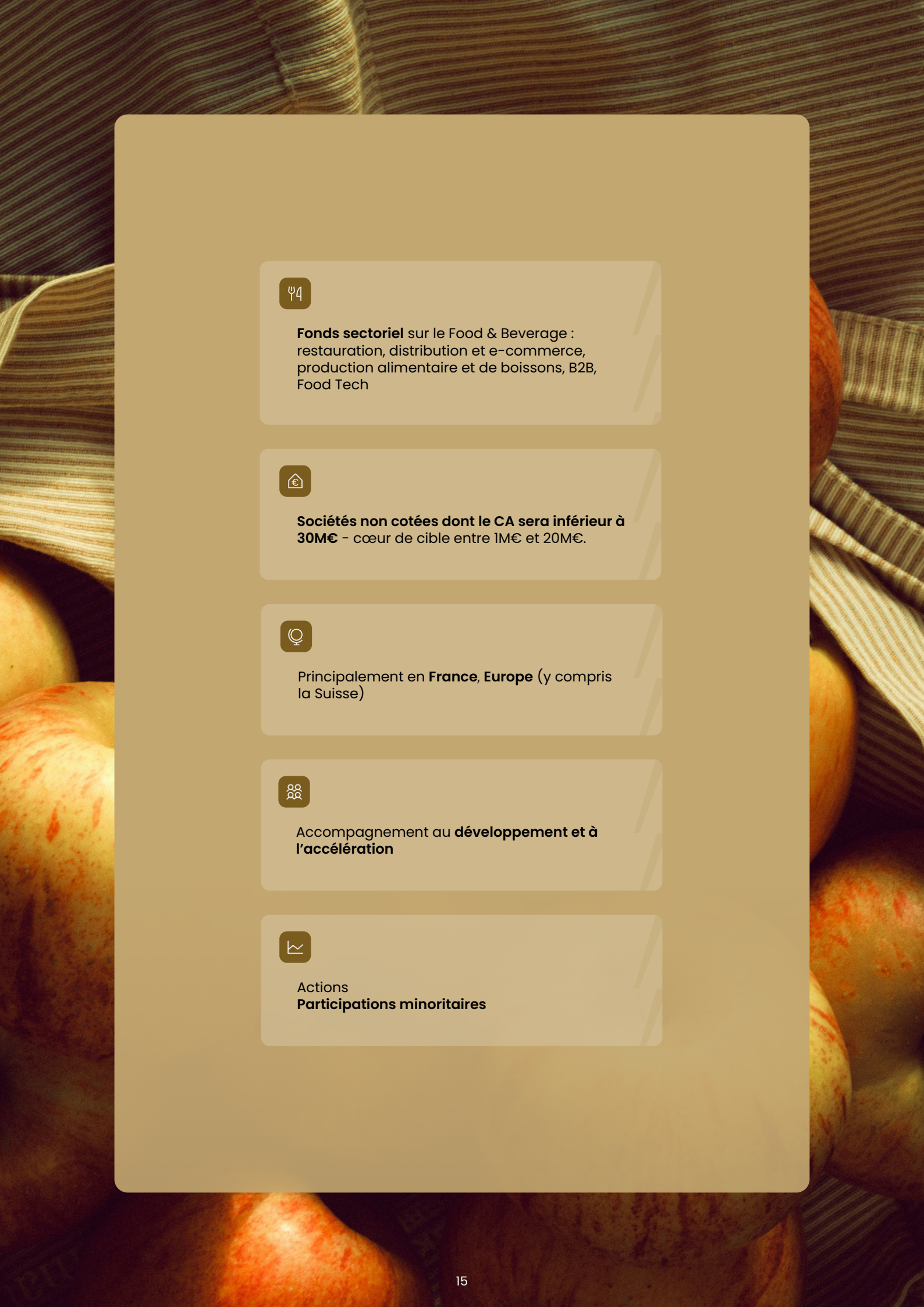
Elevation Capital Partners se distingue par une culture forte et authentique de l'entrepreneuriat, une politique d'investissement rigoureuse et une implication réelle dans un portefeuille concentré de sociétés. Le FPCI Food Invest III a ainsi vocation à financer une sélection de PME établies au « business model » déjà éprouvé, dans le but de soutenir des projets créateurs de valeur pour le dirigeant et l'investisseur. Le Fonds a pour objet la constitution d'un portefeuille de Participations composé principalement (et qui devrait être supérieur à 75%) de titres de capital (actions, actions de préférence, etc.) et à titre accessoire de titres donnant accès au capital (obligations convertibles ou remboursables en actions, obligations à bons de souscription d'actions, etc.) ou d'investissements réalisés sous forme d'avances en compte courant ou obligations émis par des sociétés non cotées, principalement françaises voire européennes, actives dans le secteur de l'industrie alimentaire et des boissons, et présentant selon la société de gestion un potentiel de développement en vue de réaliser une plus-value lors de leur cession sans que ne puisse être exclu un risque de perte en capital (cf. profil de risque).

30 M€
Taille cible du fonds

12%
TRI net[1] cible des montants investis

7 ans
Horizon d'investissement cible[2], prorogeable 2 fois 1 an

[1] TRI annuel net de frais. Ce TRI cible ne constitue pas un engagement de la société de gestion.
[2] L'attention de l'investisseur potentiel est attirée sur le fait que les rachats sont bloqués pendant la durée de vie du Fonds éventuellement prorogée.



Fonds sectoriel sur le Food & Beverage : restauration, distribution et e-commerce, production alimentaire et de boissons, B2B, Food Tech

Sociétés non cotées dont le CA sera inférieur à 30M€ - cœur de cible entre 1M€ et 20M€.

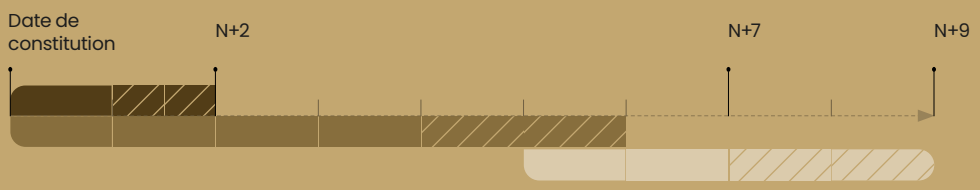
Principalement en **France**, **Europe** (y compris la Suisse)

Accompagnement au **développement et à l'accélération**

Actions
Participations minoritaires

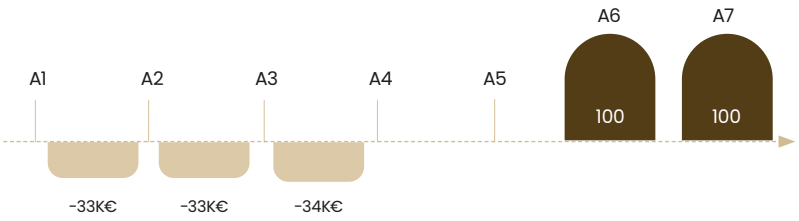
Calendrier prévisionnel

Un fonds de 7 ans prorogeable 2 fois 1 an soit jusqu'en 2034.
Les demandes de rachat sont bloquées pendant la durée de vie



- Période de souscription
  D'un an prorogeable 2 fois 6 mois
- Période d'investissement
  4 ans, prorogeable 2x 1an
- Sortie des derniers investissements
  et mise en liquidation du Fonds

Simulation des fluxs prévisionnels



- Appel de fonds
- Distributions

Exemple de flux illustratif sans garantie pour une souscription de 100k€ en parts A. Le FPCI Food Invest III présente un risque de perte en capital ainsi qu'un risque de liquidité, les distributions ne sont pas garanties.



Profil des principaux risques du Fonds

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques liés à l'investissement dans le Fonds. Les principaux facteurs de risques sont exposés ci-après. Cette liste n'est pas exhaustive ni exclusive d'autres risques qui n'ont pas été identifiés à la date du présent document.

1. Risque de perte en capital

L'objet du Fonds consiste à réaliser des investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des Société du Portefeuille. Par conséquent, la performance du Fonds est directement liée à la performance des Sociétés du Portefeuille. L'évolution de ces sociétés pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire et notamment celle liée à la pandémie de la Covid-19, etc.). L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds implique un risque potentiel de faible rendement ou un risque de perte partielle voire totale de son investissement dans le Fonds.

2. Risque lié au secteur du Food & Beverage

L'objet du Fonds est d'investir principalement dans des Sociétés du Portefeuille non cotées. Ces dernières peuvent être plus petites et plus vulnérables aux évolutions technologiques et des marchés que des sociétés cotées et reposent souvent sur des compétences professionnelles et managériales d'une petite équipe de gestion. Ce secteur étant fortement exposé à l'inflation, il est difficile de refléter l'augmentation des prix au consommateur final.

3. Risque lié à la crise sanitaire

Par ailleurs, ce secteur a été particulièrement impacté par la crise du COVID 19 et pourrait à l'avenir à nouveau être défavorablement impacté par toute crise sanitaire du même type empêchant les Sociétés du Portefeuille de mener leur activité dans des conditions normales et par conséquent de réaliser leurs objectifs de développement.

4. Risque de faible liquidité

Les investissements dans des sociétés non cotées peuvent s'avérer difficiles à réaliser. À la liquidation du Fonds, ces investissements peuvent être distribués en nature de sorte que les investisseurs peuvent dès lors devenir des actionnaires minoritaires de plusieurs sociétés non cotées.

5. Risque lié au blocage des rachats

Le rachat des Parts par le Fonds est bloqué pendant la durée de vie du Fonds éventuellement prorogée par conséquent les porteurs de Parts pourraient ne pas être en mesure de liquider leur investissement avant la fin de la durée de vie du Fonds.

6. Risque lié à l'incessibilité des parts du Fonds

Les Parts du Fonds ne sont pas librement cessibles; il n'existe aucun marché pour ces Parts et il est peu probable qu'un tel marché se développe. Les investisseurs doivent avoir la capacité financière et être disposés à accepter les risques ainsi que le manque de liquidité associé à un investissement dans le Fonds.

Les autres risques identifiés par la société de gestion figurent dans l'annexe 1 du Règlement du Fonds.

.

Caractéristiques générales

Société de gestion	Elevation Capital Partners (Agrément n° GP-15000006)
Partenaire stratégique	FoodXpert
Forme juridique	Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI)
Date de constitution	19/11/2025
Classification SFDR	Article 8
Indicateur Synthétique de Risque (SRI)	
Objectif de rendement annuel (non garanti)	12% des montants investis par le Fonds nets de frais
Durée de vie du fonds	Jusqu'en 2032, prorogeable deux fois un an
Zones géographiques	En Europe et principalement en France
Montant cible	30 m€
Souscription minimum	100 000 € (30 000 € sous certaines conditions) (1)
Période de souscription	Période initiale d'un an, prorogeable deux fois six mois

Primes de souscription

Souscription	Prime
du 12ème au 18ème mois après la constitution	**1**%
du 18ème mois jusqu'à la fin de la période de souscription	**2**%

Droits d'entrée	5 % maximum TTC
Effet de levier	Aucun

Catégories de parts

Part	Code ISIN	Montant min. & appel	Frais de gestion
A	FR0014010LW4	entre 30 k€ et 1 m€ (appel immédiat)	2,65% / an
A2	FR0014010N03	entre 30 k€ et 1 m€ (appel programmé en 3 fois)	2,65 % / an
B	FR0014010LX2	min. 1 m€ (appel immédiat)	2% / an
B2	FR0014010N11	min.1 m€ (appel programmé en 3 fois)	2% / an

Valorisation	Semestrielle
Dépositaire	CACEIS BANK
Carried interest	20% au-delà de 135% du montant souscrit (avec catch up)
CAC	APLITEC

(1) Selon les conditions définies dans l'article 423-49 du Règlement général de l'AMF

Fiscalité du fonds

Un fonds éligible au dispositif apport-cession

Le FPCI Food Invest III est un produit financier conçu en réponse à l'évolution récente de la législation rendant les fonds de capital investissement éligibles au dispositif dit de l'apport cession. Les parts A et B pourront, sous certaines conditions, être souscrites en remploi des produits de cession de titres de sociétés apportés à votre holding en vue de vous permettre de bénéficier du report d'imposition de la plus-value visé à l'article 150-0 B ter du CGI.

Les parts du fonds bénéficient d'une fiscalité attractive

- Exonération de l'imposition sur la plus-value pour les personnes physiques[1] (article 163 quinquies B du CGI).
- Taux d'IS réduit (0% ou 15%) du Régime des plus-values long terme pour les personnes morales[2] (art. 219, I, a sexies-2 du CGI). Votre fiscalité dépendant de votre situation personnelle, il vous est recommandé de vous rapprocher de votre conseil fiscal habituel avant toute souscription dans le Fonds.

[1] Les personnes physiques restent toutefois redevables des prélèvements sociaux applicables. Il est rappelé que cette exonération est soumise au respect par l'investisseur personne physique résidente fiscale française, d'un certain nombre de conditions et notamment d'un engagement de conservation de ses parts jusqu'au 31 décembre de la 5ème année suivant celle de la souscription (« Délai de Conservation ») et de l'acceptation d'un risque de perte en capital. L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que ces dispositifs fiscaux sont susceptibles d'évoluer postérieurement à la date de constitution du fonds.
[2] Régime applicable aux souscripteurs personnes morales de droit français soumises à l'IS sous certaines conditions pour tout ou partie des répartition d'actifs du Fonds et des produits de cession des parts du Fonds.



Elevation
Capital Partners

21 rue Fortuny 75017 Paris

0156620055

www.elevation-cp.com

FOODXPERT

Document non contractuel, à caractère promotionnel édité en janvier 2026. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés à destination de l'investisseur (« DIC ») visé par l'AMF. Le DIC sera remis au souscripteur préalablement à sa souscription. Le prospectus complet du Fonds comprenant le DIC et le Règlement sont disponibles sur simple demande écrite.

Document à caractère promotionnel - Illustrations non contractuelles